

L'ajournement

place de nouveaux efforts de coopération à l'égard de la sécurité commune.

À part cela, le Canada n'a encore pris aucune décision quant à sa participation éventuelle au programme américain de défense anti-missile balistique. Nous avons fait savoir que nous étions disposés à entamer des consultations avec les États-Unis au sujet des détails de la proposition américaine et de ses répercussions pour le Canada.

Il sera également intéressant de connaître le point de vue d'autres pays, mais cela risque de prendre quelque temps. Le Canada entretient depuis longtemps avec les États-Unis d'étroites relations dans le domaine de la défense bilatérale avec les États-Unis, particulièrement du fait de sa participation à la défense aérienne de l'Amérique du Nord, le NORAD, dont ne fait pas partie le projet américain de défense anti-missile balistique.

Tout changement apporté au mandat du NORAD devra faire l'objet de pourparlers entre les États-Unis et le Canada. Aucune partie n'a fait part de son intention de rouvrir l'accord qui a été reconduit pour cinq ans dans sa forme actuelle, le 1^{er} mai 1991.

LA SOCIÉTÉ DENISON MINES

M. Maurice Foster (Algoma): Monsieur le Président, le 10 mars dernier, j'ai posé une question au ministre de l'Emploi et de l'Immigration, parce qu'on venait d'annoncer que la société Denison Mines à Elliot Lake allait mettre à pied 1 000 travailleurs au cours des semaines suivantes.

Cela représente un dur coup pour cette collectivité d'environ 13 000 habitants. En effet, plus de 80 p. 100 des travailleurs miniers ont été mis à pied depuis deux ans et demi. En 1990, il y a eu quelque 2 400 pertes d'emploi aux deux mines en exploitation dans cette collectivité, soit Denison et Rio Algom.

J'ai demandé au ministre de l'Emploi et de l'Immigration quelles mesures seraient prises, étant donné que le gouvernement avait consenti des montants importants aux 2 400 travailleurs mis à pied auparavant. On me dit qu'au cours de l'année financière 1991-1992, quelque 2,3 millions de dollars ont été consacrés à l'adaptation et au recyclage des travailleurs mis à pied.

Le responsable du Développement des collectivités, M. Craege McQuarrie, m'a informé hier soir que les prévisions seront désormais seulement de l'ordre de 600 000 \$. Or, le gouvernement devrait augmenter les fonds de l'an dernier de 50 p. 100 au lieu de les réduire de 75 p. 100 comme cela semble être le cas.

Le ministre s'est montré très compréhensif dans sa réponse à la Chambre et il a déclaré: «Je sais que c'est un coup dur pour cette communauté et je suis prêt à travailler avec le député; les fonctionnaires de mon ministère sont prêts à aider ces gens à s'adapter à cette situation.» J'espère que le secrétaire parlementaire pourra nous dire ce soir que le ministre savait de quoi il parlait, que ce ne sont pas de vaines promesses qu'il a faites à la Chambre le 10 mars, et qu'il est prêt à fournir les fonds supplémentaires requis pour la formation, non seulement pour l'enseignement préprofessionnel au niveau secondaire et pour les cours d'alphabétisation au niveau primaire, mais aussi pour les cours dans les collèges communautaires et les cours de formation professionnelle.

Ils sont par milliers les hommes et les femmes de cette collectivité qui ont besoin de ce genre de formation et de recyclage. Le gouvernement parle d'accroître le financement de la formation et de la réadaptation, mais il fait exactement le contraire. Il suffit de suivre la période des questions pour se rendre compte que ce financement a été considérablement réduit.

Nous voulons que le gouvernement tienne la promesse que le ministre a faite à la Chambre, il y a quelques semaines, de fournir les allocations de formation et les programmes de soutien supplémentaires aux mineurs qui ont été mis à pied, ces deux dernières années, par les sociétés Denison Mines et Rio Algom Mines.

Il importe non seulement que ces fonds soient débloqués, mais qu'ils le soient de façon telle que ces gens-là reçoivent l'aide dont ils ont besoin en versements réguliers qui ne risquent pas de bouleverser complètement leur vie privée, comme c'est arrivé bien des fois dans le passé.

M. Murray Cardiff (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, Emploi et Immigration Canada offre une vaste gamme de programmes et de services pour venir en aide aux chômeurs de la région d'Elliot Lake.

Ces programmes et ces services se sont révélés un grand succès dans tout le pays, car ils ont permis d'aider des chômeurs et des localités à faire face à des difficultés financières.

Au moyen de son programme Planification de l'emploi, Emploi et Immigration Canada a accordé en 1989-1990, une aide de plus de 8 millions de dollars à la région d'Elliot Lake. En 1991-1992, son budget prévoyait une aide de 8 millions de dollars supplémentaires.

L'année dernière, on a augmenté le personnel du Centre d'emploi du Canada d'Elliot Lake pour offrir des services de counselling supplémentaires dans le domaine de la formation et pour répondre aux besoins des travailleurs de la société Denison Mines qui avaient été mis à pied.